

Selon les prévisions effectuées à partir des résultats du baccalauréat, des choix d'orientation observés les années précédentes et des premières informations disponibles sur l'année en cours, les inscriptions à la rentrée 2019 auraient augmenté de 1,3% sur l'ensemble de l'enseignement supérieur, soit +35 000 étudiants environ. À la rentrée 2020, le nombre d'inscriptions devrait s'accroître de +24 000 étudiants supplémentaires, soit une augmentation de presque 60 000 étudiants en deux ans. Si les tendances en termes d'orientation et de poursuite d'études des bacheliers et des étudiants se prolongent, l'enseignement supérieur pourrait rassembler en 2023, 2,77 millions d'étudiants (hors inscriptions simultanées en licence et en CPGE) et en 2028, 2,81 millions d'étudiants, soit respectivement +91 000 et +133 000 étudiants qu'en 2018 (dernière année de constat disponible).

Projections des effectifs dans l'enseignement supérieur pour les rentrées de 2019 à 2028

À la rentrée 2019, 35 000 inscriptions supplémentaires dans l'enseignement supérieur par rapport à 2018

En France métropolitaine et dans les DOM (y compris Mayotte), 2 678 900 inscriptions étudiantes étaient comptabilisées dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2018, hors inscriptions simultanées en licence et en CPGE (*tableau 1*). Ces effectifs ont fortement progressé au cours des cinq années précédentes, sous l'effet d'une scolarisation accrue des dernières générations dans l'enseignement supérieur. À cela s'est rajouté à la rentrée 2018, l'impact du boom démographique d'une ampleur inédite, intervenu en l'an 2000. Les effectifs ont ainsi augmenté de 2,1 % en 2018 (+56 000 étudiants). En prolongeant les tendances les plus récentes et en intégrant les premières informations déjà disponibles sur les effectifs inscrits dans les filières universitaires, y compris les IUT, et dans les STS et CPGE à la rentrée 2019, on devrait recenser une hausse du nombre d'inscriptions dans l'enseignement supérieur d'environ 35 000¹ étudiants en 2019-2020 par rapport à l'année précédente (+1,3%). Cette croissance forte, mais bien moindre que l'an passé, résulterait de deux effets en sens opposé : les

effets décalés de la progression des effectifs entrant dans l'enseignement supérieur au cours des dernières années, et tout particulièrement en 2018, d'un côté, et le repli du nombre de nouveaux bacheliers en 2019. La hausse des effectifs totaux serait plus modérée dans les filières traditionnelles que sont les universités y compris IUT, les STS et les CPGE (+1 %), et en progression plus sensible dans les principales autres formations (+2,9%), notamment les écoles de commerce, de gestion et de vente (+4,6%), dans les facultés privées (+3,6%) et les écoles d'ingénieur non universitaires (+2,5%). Les inscriptions dans les autres formations, relevant essentiellement des ministères de la santé et de la culture, devraient évoluer de +0,9%.

Un nombre de bacheliers en baisse

D'après les résultats définitifs du baccalauréat, 759 100 candidats se sont présentés au baccalauréat en France métropolitaine et dans les DOM (y compris Mayotte) lors de la session 2019 et 668 300 ont été reçus. En lien avec la démographie et en particulier la baisse des naissances en 2001 en contrecoup du boom de l'an 2000, le nombre de candidats présents aux épreuves est en baisse de 8 500 par rapport à l'année précédente. Le taux de réussite au baccalauréat, de 88% toutes séries confondues,

¹ Toutes les données estimées ou provisoires sont indiquées avec un arrondi à la centaine en 2019 et 2020 et au millier après 2020.

TABEAU 1 - Effectifs de l'enseignement supérieur

	2017		2018		Évolution 2018/2017		2019		Variation 2019/2018		2020		Variation 2020/2019		2021		2023		2025 (scénario tendanciel)		2027		2028		Variation 2028/2018		
	Constats		Effectif	en %	Prévision	Effectif	en %	Prévision	Effectif	en %	Prévision	Effectif	en %	Prévision	Effectif	en %	Prévision	Effectif	en %	Prévision	Effectif	en %	Prévision	Effectif	en %	Prévision	Effectif
Universités publiques hors IUT (1)	1 467 013	1 494 032	27 018	1,8	1 513 300	19 300	1,3	1 527 000	14 000	0,9	1 536 000	1 542 000	1 542 000	1 542 000	0,9	1 536 000	1 542 000	1 542 000	1 542 000	1 552 000	1 561 000	1 563 000	1 563 000	69 000	4,6		
Cursus Licence (L)	835 099	857 414	22 315	2,7	872 700	15 300	1,8	882 000	9 000	1,1	886 000	888 000	888 000	888 000	1,1	886 000	888 000	888 000	889 000	906 000	906 000	908 000	908 000	51 000	5,9		
Cursus Master (M)	574 018	579 783	5 764	1,0	584 300	4 500	0,8	589 000	5 000	0,8	594 000	598 000	598 000	598 000	0,8	594 000	598 000	598 000	599 000	599 000	599 000	599 000	19 000	3,3			
Cursus Doctorat (D)	57 896	56 835	-1 061	-1,8	56 300	-500	-0,9	56 000	0	-0,5	56 000	56 000	56 000	56 000	-0,5	56 000	56 000	56 000	55 000	56 000	56 000	56 000	56 000	-1 000	-1,8		
IUT (2)	117 807	120 840	3 033	2,6	121 600	800	0,7	121 000	-1 000	-0,5	121 000	119 000	119 000	119 000	-0,5	121 000	121 000	121 000	121 000	121 000	120 000	120 000	120 000	-1 000	-0,8		
IUT secondaire	49 238	50 291	1 053	2,1	50 500	200	0,4	50 000	-1 000	-1,0	50 000	49 000	49 000	49 000	-1,0	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	49 000	49 000	49 000	-1 000	-2,0		
IUT tertiaire	68 569	70 549	1 980	2,9	71 100	600	0,9	71 000	0	-0,1	71 000	70 000	70 000	71 000	0	71 000	71 000	71 000	71 000	71 000	71 000	71 000	71 000	0	0,0		
CPGE	86 466	85 120	-1 346	-1,6	85 100	0	0,0	85 000	0	-0,1	85 000	84 000	84 000	85 000	0	85 000	85 000	85 000	85 000	85 000	85 000	85 000	85 000	0	0,0		
STS sous statut scolaire	256 527	262 626	6 099	2,4	262 500	-100	0,0	264 000	1 000	0,6	263 000	264 000	264 000	268 000	268 000	268 000	268 000	268 000	268 000	268 000	270 000	270 000	269 000	6 000	2,3		
STS production	87 992	86 191	-1 801	-2,0	92 000	5 800	6,7	96 000	4 000	4,3	96 000	96 000	96 000	97 000	97 000	97 000	97 000	96 000	97 000	97 000	98 000	98 000	97 000	11 000	12,8		
STS service	168 535	176 435	7 900	4,7	170 500	-5 900	-3,3	168 000	-3 000	-1,5	167 000	168 000	168 000	171 000	171 000	171 000	171 000	168 000	171 000	171 000	172 000	172 000	172 000	-4 000	-2,3		
Ensemble des filières « traditionnelles » (3)	1 927 813	1 962 618	34 804	1,8	1 982 500	20 000	1,0	1 997 000	14 000	0,7	2 005 000	2 009 000	2 009 000	2 026 000	2 026 000	2 026 000	2 026 000	2 009 000	2 026 000	2 026 000	2 036 000	2 036 000	2 037 000	74 000	3,8		
Autres formations principales (4)	372 548	391 609	19 062	5,1	404 000	12 400	3,2	413 000	9 000	2,2	420 000	429 000	429 000	433 000	433 000	433 000	433 000	429 000	433 000	433 000	435 000	435 000	438 000	46 000	11,7		
Écoles d'ingénieur hors universitaires	137 400	142 671	5 271	3,8	146 300	3 600	2,5	149 000	3 000	1,8	152 000	157 000	157 000	159 000	159 000	159 000	157 000	159 000	159 000	160 000	160 000	161 000	18 000	12,6			
Écoles de commerce, gestion, vente	165 002	177 648	12 646	7,7	185 800	8 200	4,6	192 000	6 000	3,3	196 000	199 000	199 000	201 000	201 000	201 000	199 000	201 000	201 000	202 000	202 000	203 000	25 000	14,1			
Grands établissements (5)	41 317	41 065	-252	-0,6	40 600	-500	-1,2	40 000	-1 000	-1,5	40 000	40 000	40 000	39 000	39 000	39 000	39 000	40 000	39 000	39 000	39 000	39 000	39 000	-2 000	-4,9		
Facultés privées	28 829	30 225	1 396	4,8	31 300	1 100	3,6	32 000	1 000	2,2	32 000	32 000	32 000	34 000	34 000	34 000	33 000	34 000	34 000	34 000	34 000	34 000	35 000	5 000	16,5		
Ensemble des principales filières	2 300 361	2 354 227	53 866	2,3	2 386 500	32 400	1,4	2 410 000	23 000	1,0	2 425 000	2 438 000	2 438 000	2 459 000	2 459 000	2 459 000	2 438 000	2 459 000	2 459 000	2 471 000	2 471 000	2 475 000	120 000	5,1			
Autres formations (6)	322 611	324 635	2 024	0,6	327 600	2 900	0,9	329 000	1 000	0,4	330 000	332 000	332 000	334 000	334 000	334 000	332 000	334 000	334 000	336 000	336 000	337 000	13 000	4,0			
Ensemble de l'enseignement supérieur (1)	2 622 972	2 678 862	55 890	2,1	2 714 100	35 300	1,3	2 739 000	24 000	0,9	2 755 000	2 770 000	2 770 000	2 793 000	2 793 000	2 793 000	2 770 000	2 793 000	2 793 000	2 807 000	2 807 000	2 812 000	133 000	5,0			

1. Hors inscriptions simultanées en licence et en CPGE

2. Y compris les post-DUT en 1 an

3. Universités, IUT, STS et CPGE

4. Écoles d'ingénieur non universitaires, écoles de commerce, grands établissements et facultés privées

5. Grands établissements : Paris Dauphine, IEP Paris, EHESP, Ecoles normales supérieures, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Inalco, Observatoire de Paris, Muséum national d'histoire naturelle, École pratique des hautes études, Institut de physique du Globe et École nationale des chartes

6. Autres formations : écoles paramédicales, sociales, artistiques, culturelles, formations aux diplômes comptables et classes préparatoires à l'enseignement supérieur (CPES) et autres

Champ : France métropolitaine + DOM

Source : MESRI-SIES

diminue légèrement (-0,2 point par rapport à 2018). Ces deux effets se cumulant, on observe en 2019 une baisse globale du nombre de nouveaux bacheliers (-8 900), dans toutes les séries du baccalauréat mais avec des amplitudes différentes.

Après une longue période de progression, l'effectif des admis au baccalauréat général diminue à la session 2019 : -0,9 %, soit 3 100 bacheliers généraux de moins. Le recul est lié à la baisse du nombre de candidats (-3 800), le taux de réussite des bacheliers généraux à la session 2018 augmentant légèrement (+0,1 point par rapport à 2018). Cependant, ces évolutions ne se retrouvent pas dans toutes les séries : le nombre de candidats et le taux de réussite fléchissent en série S, entraînant une diminution de 3 600 bacheliers scientifiques (-1,9 %) ; les bacheliers littéraires sont aussi un peu moins nombreux (-400, -0,8 %) alors que le nombre de bacheliers économiques augmente de 0,8 % (+900), suite essentiellement à la progression du taux de réussite. Le nombre de lauréats des baccalauréats des séries technologiques continuent leur évolution à la baisse mais de manière mesurée (-0,2 % en 2019, soit 300 bacheliers) : la baisse vient uniquement du fléchissement du taux de réussite (-0,8 point) observé dans l'ensemble des séries technologiques sauf en série hôtelière et en série « Techniques de la musique et de la danse » (TMD).

Le nombre de présents au baccalauréat professionnel décroît en 2019 comme en 2018 (-5 800 présents), et leur taux de réussite perd 0,4 point, ce qui conduit à une baisse importante du nombre de reçus (-5 600, soit -3,1 %) (*graphique 1*).

Des poursuites moins fréquentes pour les bacheliers technologiques dans les principales filières en 2019

En 2018, la propension des nouveaux bacheliers généraux et technologiques à s'inscrire dans l'une des principales filières du supérieur (université, IUT, CPGE, STS, écoles de commerce ou d'ingénieur, facultés privées et grands établissements publics) s'élevait à 83,1 %. Si ce taux a crû de 0,3 point entre 2017 et 2018, il perdrait 2,3 points entre

2018 et 2019 (tableau 2). Ce fléchissement serait plus important pour les bacheliers technologiques que pour les bacheliers généraux (respectivement -2,9 points et -1,6 point), accentuant une tendance observée depuis plusieurs années : entre 2010 et 2018, le taux de poursuite des bacheliers technologiques dans les principales filières du supérieur a baissé de 4,2 points, celui des bacheliers généraux de 1,1 point.

D'après les premiers résultats disponibles sur l'année 2019, 86,4 % des bacheliers généraux de la session 2019 seraient inscrits dans les principales filières de l'enseignement supérieur. Le taux de poursuite des bacheliers généraux à l'université (hors IUT) serait en légère baisse, de 0,3 point, à la rentrée 2019 par rapport à 2018 pour s'établir à 52,9 %. Ce taux a augmenté de 2,5 points entre 2010 et

2018, évoluant irrégulièrement durant cette période. La poursuite des nouveaux bacheliers généraux en IUT, qui diminuait depuis plusieurs années (-1,4 point entre 2010 et 2018), serait en retrait de 0,2 point à la rentrée 2019 par rapport à 2018 et s'établirait à 9,1 %. Les mêmes tendances sont observées en CPGE où le taux de poursuite s'établirait à 10,6 % en 2019, en diminution de 0,1 point par rapport à 2018

TABLEAU 2- Taux de poursuite des bacheliers dans les principales filières de l'enseignement supérieur (1)

	Constats				Projections (scénario tendanciel)						
	2010	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2023	2025	2027	2028
Bacheliers généraux	89,1	88,1	87,8	88,0	86,4	86,4	86,4	86,5	86,7	86,8	87,0
Universités (hors IUT)	50,7	52,5	52,2	53,2	52,9	53,0	53,1	53,4	53,7	54,1	54,2
IUT	10,7	9,7	9,5	9,3	9,1	9,1	9,0	8,9	8,8	8,6	8,6
CPGE	13,2	12,0	11,7	10,7	10,6	10,5	10,5	10,3	10,2	10,1	10,1
STS (2)	7,9	6,3	6,3	6,6	5,4	5,4	5,4	5,3	5,2	5,1	5,1
Écoles d'ingénieurs	2,2	2,7	2,8	2,9	2,9	3,0	3,0	3,1	3,1	3,2	3,2
Écoles de commerce	2,3	2,6	3,1	3,0	3,0	3,0	3,1	3,1	3,2	3,2	3,3
Grands établissements	0,9	0,9	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
Facultés privées	1,3	1,3	1,5	1,6	1,6	1,6	1,6	1,7	1,7	1,7	1,7
Bacheliers technologiques	73,4	70,9	69,4	69,2	66,3	66,1	66,1	65,8	65,5	65,1	64,8
Universités (hors IUT)	18,6	20,1	19,0	19,2	18,4	18,3	18,0	18,0	17,9	17,7	17,7
IUT	9,9	11,6	11,5	12,5	12,3	12,3	12,6	12,6	12,7	12,8	12,8
CPGE	1,5	2,0	1,9	2,0	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8
STS (2)	42,5	35,9	35,4	33,9	32,1	32,0	31,9	31,7	31,3	30,9	30,7
Écoles d'ingénieurs	0,2	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Écoles de commerce	0,5	0,8	0,9	0,9	0,9	1,0	1,0	1,0	1,1	1,1	1,1
Grands établissements	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Facultés privées	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Bacheliers généré. + techno.	84,0	83,2	82,7	83,1	80,7	80,8	81,1	80,9	80,9	80,9	80,9
Universités (hors IUT)	40,3	43,5	43,0	43,9	43,3	43,4	43,8	43,8	44,0	44,2	44,3
IUT	10,4	10,2	10,1	10,1	10,0	10,0	10,0	9,9	9,8	9,8	9,7
CPGE	9,4	9,2	9,0	8,3	8,1	8,1	8,2	8,0	7,9	7,9	7,8
STS (2)	19,1	14,6	14,3	14,3	12,9	12,8	12,5	12,4	12,3	12,1	12,0
Écoles d'ingénieurs	1,5	2,0	2,1	2,2	2,2	2,2	2,3	2,3	2,4	2,4	2,4
Écoles de commerce	1,8	2,1	2,5	2,4	2,4	2,5	2,5	2,6	2,6	2,7	2,7
Grands établissements	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Facultés privées	1,0	1,0	1,1	1,2	1,2	1,2	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3
Bacheliers professionnels	24,6	27,6	27,2	28,6	31,5	31,7	31,9	32,3	32,7	33,1	33,3
Universités (hors IUT)	6,9	7,5	6,3	5,4	5,3	5,3	5,3	5,2	5,2	5,1	5,1
IUT	0,8	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
CPGE	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
STS (2)	16,8	19,5	20,2	22,6	25,6	25,8	26,0	26,4	26,8	27,3	27,5
Écoles d'ingénieurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Écoles de commerce	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Grands établissements	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Facultés privées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble bacheliers	70,9	67,7	68,0	68,7	67,9	68,2	68,4	68,4	68,5	68,6	68,6
Universités (hors IUT)	32,9	33,2	32,9	33,5	33,4	33,6	33,9	33,9	34,0	34,1	34,1
IUT	8,3	7,4	7,4	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,4	7,3	7,3
CPGE	7,3	6,6	6,5	6,1	6,0	6,1	6,1	6,0	5,9	5,9	5,8
STS (2)	18,7	16,3	16,5	16,7	16,2	16,1	16,0	16,1	16,1	16,1	16,1
Écoles d'ingénieurs	1,2	1,4	1,5	1,6	1,6	1,7	1,7	1,7	1,8	1,8	1,8
Écoles de commerce	1,4	1,5	1,8	1,8	1,8	1,9	1,9	1,9	2,0	2,0	2,0
Grands établissements	0,5	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Facultés privées	0,7	0,8	0,8	0,9	0,9	0,9	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0

1. Les principales filières entrant dans le champ des projections sont l'université, les IUT, les STS, les CPGE, les écoles d'ingénieur, les écoles de commerce, de gestion et de vente, les grands établissements et les facultés privées.

2. STS sous statut scolaire, hors apprentissage.

Lecture : à la rentrée 2018, 88,0 % des bacheliers généraux de l'année se sont inscrits dans l'une des principales filières post-baccalauréat, dont 53,2 % à l'université hors IUT, 10,7 % en CPGE, 9,3 % en IUT, 6,6 % en STS, 3,0 % en école de commerce et 2,9 % en écoles d'ingénieur. Ces pourcentages excluent les inscriptions multiples d'un étudiant en licence et en CPGE.

Champ : France métropolitaine + DOM

Source : MESRI-SIES

(-2,5 points entre 2010 et 2018). En STS sous statut scolaire, le taux de poursuite, qui a augmenté de 0,3 point en 2018 après plusieurs années de baisse, fléchirait à nouveau en 2019 pour s'établir à 5,4 %, soit 1,2 point de moins que l'année précédente (-1,3 point entre 2010 et 2018).

Les baisses des taux de poursuite d'études observées dans les filières traditionnelles, que sont les universités, IUT, CPGE et STS, pourraient être liées à des contraintes de capacité. En effet, les marges sur leurs capacités d'accueil ont sans doute été amoindries après l'arrivée massive des baby-boomer en 2018. De plus, on observe depuis quelques années, une hausse des taux de poursuite des néo-bacheliers généraux vers les écoles d'ingénieur, de commerce, en facultés privées ou encore en écoles paramédicales, sociales, artistiques ou culturelles. Enfin, la mise en place de Parcoursup, par la visibilité que la plate-forme apporte sur l'ensemble des formations de l'enseignement supérieur, pourrait aussi favoriser un déplacement des poursuites d'études des filières traditionnelles vers de nouvelles formations moins connues qu'auparavant. En 2018-2019, près de 3 % de néo-bacheliers des séries générales poursuivent leurs études en école d'ingénieur et autant en école de commerce. Tandis que les taux de poursuite ont baissé de 1,6 point en CPGE et de 0,4 point en IUT sur les 3 dernières années constatées, les poursuites en école d'ingénieur et en école de commerce ont augmenté respectivement de 0,4 et 0,6 point.

En 2019, des poursuites d'études moins fréquentes pour les bacheliers technologiques mais pas pour les bacheliers professionnels

À la rentrée 2019, moins de deux tiers des bacheliers technologiques de la session 2019 poursuivraient des études dans l'une des principales filières de l'enseignement supérieur (66,3 %). Si ce taux fléchit depuis 2010 (-4,2 points entre 2010 et 2018), il accuserait toutefois une baisse annuelle importante sur cette période (-2,9 points entre 2018 et 2019). La poursuite des bacheliers technologiques en STS sous

statut scolaire (32,1 % en 2019) fléchirait fortement entre 2018 et 2019 (-1,7 point), poursuivant la tendance passée (-8,6 points entre 2010 et 2018). Leur taux de poursuite en IUT serait de 12,3 %, en baisse de 0,2 point par rapport à 2018, alors qu'il avait progressé d'un point en 2018. C'est dans cette filière que le taux de poursuite des bacheliers technologiques a le plus progressé entre 2010 et 2018 (+2,7 points). Enfin, leur taux de poursuite à l'université hors IUT perdrait 0,8 point en 2019, pour s'établir à 18,4 %, soit à un niveau plus bas que ceux observés depuis 2010.

Quant aux bacheliers professionnels, leur taux de poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur, qui avait déjà renoué avec la hausse en 2018 (+1,4 point par rapport à 2017 et +4 points par rapport à 2010), augmenterait encore de 2,9 points en 2019 pour s'établir à 31,5 %. Cette augmentation serait principalement due à un taux de poursuite dans la filière STS (25,6 % sous statut scolaire), en hausse de 3 points, alors qu'ils poursuivraient un peu moins fréquemment à l'université (-0,1 point).

Dans l'ensemble, à la rentrée 2019, 67,9 % des nouveaux bacheliers s'inscriraient dans les principales filières de l'enseignement supérieur (hors apprentissage en STS), soit 0,8 point de moins qu'à la rentrée précédente. Cette baisse serait de 0,5 point en STS sous statut scolaire², filière dans laquelle s'inscriraient 16,2 % des néo-bacheliers. Leur taux de poursuite serait de 33,4 % en université hors IUT, soit 0,2 point de moins qu'à la rentrée précédente. Les taux de poursuite dans les autres filières seraient stables.

Une baisse des inscriptions des néo-bacheliers dans les filières traditionnelles à la rentrée 2019

À la rentrée 2019, un peu plus de 454 000 nouveaux bacheliers seraient inscrits dans les principales filières de l'enseignement supérieur (hors inscriptions simultanées en licence et en CPGE), soit 9 700 étudiants de moins qu'à la rentrée précédente (-2,1 %) (tableau 3). Cette baisse ne s'observerait que dans les filières traditionnelles. Le nombre de néo-bacheliers inscrits à l'université hors IUT à la rentrée 2019 diminueraient

d'environ 4 000, soit -1,7 %, sous l'effet de la baisse du nombre de bacheliers généraux dans les séries S et L. Parmi les disciplines universitaires, les Staps devraient enregistrer la plus forte baisse d'inscriptions en 2019 (-7,4 % et -1 300 inscrits) suivi des sciences (-3,1 %) puis des sciences économiques (-2,4 %).

Le nombre d'inscriptions de nouveaux bacheliers fléchirait sensiblement dans l'ensemble des filières sélectives en 2019, en lien avec le repli du nombre de bacheliers observé en 2019 et la baisse de leur taux de poursuite en STS (sous statut scolaire³). Ainsi, la diminution du nombre de néo-bacheliers inscrits en IUT serait de -1,7 %, en CPGE de -2,6 % et de -3,5 % à l'entrée en STS.

Le nombre d'inscriptions de néo-bacheliers en école d'ingénieur, de commerce, en faculté privée ou dans un grand établissement, qui a sensiblement progressé à la rentrée 2018 (+8,1 % sur l'ensemble de ces formations, à comparer à +5,8 % sur les filières traditionnelles) resterait stable à la rentrée 2019.

À la rentrée 2019, l'ensemble des principales filières de formation supérieure accueillerait près de 505 000 nouveaux entrants, soit 5 000 entrants de moins (-1,0 %) qu'à la rentrée précédente. En plus des néo-bacheliers, entrent notamment en 1^{re} année de l'enseignement supérieur un certain nombre de bacheliers des années précédentes. On a fait l'hypothèse d'une hausse substantielle de cette population à la rentrée 2019, notamment à l'université. En effet, du fait de leur grand nombre, certains bacheliers de la session 2018 n'ont pu accéder obtenir leur choix d'orientation à la rentrée 2018 et ont attendu la rentrée 2019 pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur. Ainsi, à l'université hors IUT, si la baisse des néo-bacheliers inscrits à l'université est estimée à -1,7 % en 2019, en y ajoutant les autres néo-inscrits, le nombre total de nouveaux entrants en 1^{re} année augmenterait de 0,5 %.

2. Le modèle de prévision utilisé n'inclut pas l'apprentissage, dispositif très utilisé par les bacheliers professionnels qui poursuivent des études supérieures. Ainsi, le taux de poursuite des bacheliers professionnels en STS est augmenté de 7,8 points en 2018 si l'on inclut ceux qui préparent leur BTS en alternance.

3. Les inscrits en STS par la voie de l'apprentissage sont 73 000 à la rentrée 2018, soit 8 % de plus qu'à la rentrée 2017.

TABLEAU 3 - Néo-bacheliers entrant en première année dans les principales filières post-baccalauréat

	2017		Variation 2018/2017		2019		Variation 2019/2018		2020		Variation 2020/2019		2021		Projections (scénario tendanciel)		2028		Variation 2028/2018	
	Constats		Effectif	en %	Prévision		Effectif	en %	Prévision		Effectif	en %	Prévision		2023	2025	2027	2028	Effectif	en %
Universités (hors IUT) (1)	211 850	227 168	15 318	7,2	223 300	-1,7	-3 868	-1,7	223 800	0	500	0,2	225 000	227 000	232 000	232 000	232 000	234 000	6 000	2,6
Droit	33 183	34 758	1 575	4,7	35 600	2,4	842	2,4	35 600	0	0	0,0	36 000	36 000	36 000	36 000	36 000	37 000	2 000	5,8
Sc. économiques, AES	22 727	26 118	3 391	14,9	25 500	-2,4	-618	-2,4	25 800	300	300	1,2	26 000	27 000	28 000	28 000	28 000	28 000	2 000	7,7
Lettres, Sc. humaines	72 020	77 647	5 627	7,8	76 300	-1,7	-1 347	-1,7	76 300	0	0	0,0	77 000	77 000	80 000	80 000	80 000	81 000	3 000	3,9
Sciences	29 704	32 710	3 006	10,1	31 700	-3,1	-1 010	-3,1	32 000	300	300	0,9	32 000	33 000	34 000	34 000	34 000	35 000	2 000	6,1
STAPS	15 749	17 176	1 428	9,1	15 900	-7,4	-1 276	-7,4	16 000	100	100	0,6	16 000	16 000	17 000	17 000	17 000	17 000	0	0,0
Santé	36 324	36 501	177	0,5	35 800	-1,9	-701	-1,9	35 600	-200	-200	-0,6	35 000	35 000	34 000	34 000	34 000	33 000	-4 000	-11,0
Ingénieurs universitaires	2 144	2 260	116	5,4	2 500	10,6	240	10,6	2 500	0	0	0,0	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	1 000	44,2
IUT	47 805	51 072	3 267	6,8	50 200	-1,7	-872	-1,7	50 200	0	0	0,0	50 000	49 000	51 000	50 000	50 000	50 000	-1 000	-2,0
IUT secondaire	19 996	21 271	1 275	6,4	20 900	-1,7	-371	-1,7	20 800	-100	-100	-0,5	21 000	20 000	21 000	21 000	21 000	21 000	0	0,0
IUT tertiaire	27 809	29 801	1 992	7,2	29 300	-1,7	-501	-1,7	29 400	100	100	0,3	29 000	29 000	30 000	29 000	29 000	29 000	-1 000	-3,4
CPGE	42 034	41 383	-651	-1,5	40 300	-2,6	-1 083	-2,6	40 300	0	0	0,0	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	-1 000	-2,4
STS sous statut scolaire	106 493	112 206	5 714	5,4	108 300	-3,5	-3 906	-3,5	107 400	-900	-900	-0,8	106 000	107 000	110 000	110 000	110 000	110 000	-2 000	-1,8
STS production	35 053	36 037	984	2,8	43 200	19,9	7 163	19,9	42 400	-800	-800	-1,9	42 000	42 000	43 000	43 000	43 000	43 000	7 000	19,4
STS service	71 440	76 169	4 729	6,6	65 100	-14,5	-11 069	-14,5	65 000	-100	-100	-0,2	64 000	65 000	67 000	67 000	67 000	67 000	-9 000	-11,8
Ensemble des filières « traditionnelles »	408 182	431 829	23 648	5,8	422 100	-2,3	-9 729	-2,3	421 700	-400	-400	-0,1	421 000	423 000	433 000	432 000	434 000	434 000	2 000	0,5
Autres formations principales (2)	29 862	32 295	2 434	8,1	32 300	0,0	5	0,0	32 600	300	300	0,9	33 000	34 000	35 000	36 000	36 000	36 000	4 000	12,4
Écoles d'ingénieur (3)	9 725	11 070	1 345	13,8	11 000	-0,6	-70	-0,6	11 100	100	100	0,9	11 000	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	1 000	9,0
Écoles de commerce (3)	11 739	12 121	382	3,2	12 200	80	80	0,7	12 400	200	200	1,6	13 000	13 000	13 000	14 000	14 000	14 000	2 000	16,5
Grands établissements	3 094	2 924	-170	-5,5	2 900	-24	-24	-0,8	2 900	0	0	0,0	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	0	0,0
Facultés privées	5 304	6 181	878	16,5	6 200	19	19	0,3	6 200	0	0	0,0	6 000	6 000	7 000	7 000	7 000	7 000	1 000	16,2
Ensemble des principales filières	438 043	464 124	26 081	6,0	454 400	-2,1	-9 724	-2,1	454 300	-100	-100	0,0	454 000	457 000	468 000	468 000	470 000	470 000	6 000	1,3

1. Hors inscriptions simultanées en licence et en CPGE

2. Écoles d'ingénieur non universitaires, écoles de commerce, grands établissements et facultés privées

3. Classes préparatoires intégrées ou deux premières années de l'école

Champ : France métropolitaine + DOM

Source : MESRI-SIES

Les inscriptions dans l'enseignement supérieur progresseraient de 1,3% à la rentrée 2019

Au total à la rentrée 2019, le nombre d'inscriptions dans l'enseignement supérieur serait de 2 714 100, en hausse d'environ 35 300 par rapport à l'année précédente (+1,3%). Le nombre d'inscriptions à l'université hors IUT devrait augmenter, moins cependant qu'en 2018 en lien avec la baisse de la démographie : 19 300 inscriptions d'étudiants supplémentaires (+1,3%) tous cursus confondus, après +1,8% entre 2017 et 2018. La hausse serait un peu plus prononcée en licence (+1,8%, +15 300 étudiants), sensible en master (+0,8%, +4 500 étudiants); le nombre d'étudiants en doctorat poursuivrait sa tendance à la baisse (-0,9%, -500 étudiants) (tableau 1). En IUT, une augmentation des effectifs devrait s'observer en 2019 après la hausse substantielle de l'an dernier, qui s'expliquerait notamment par la poursuite des étudiants de 1^{re} année d'IUT en 2^{de} année. En effet, près de 8 étudiants sur 10 passent en 2^{de} année. En CPGE et en STS, les effectifs seraient stables en 2019. Si la filière STS avait enregistré plus de 6 000 étudiants supplémentaires en 2018, ce n'est plus le cas en 2019 où le nombre d'étudiants en 1^{re} année de BTS baisse de 2,2%. Les classes passerelles n'auraient pas fait le plein en 2019 : avec 2 000 places annoncées lors de leur création en 2018, le nombre d'inscrits à la rentrée 2019 dans ces classes est tout de même de 1 150. À l'inverse, la progression des inscriptions serait plus prononcée dans les écoles de commerce (+8 200 inscriptions, +4,6%), dans les écoles d'ingénieur (+3 600, +2,5%) et aussi dans les facultés privées (+1 100, +3,6%) mais serait en baisse dans les grands établissements (-500). Dans l'ensemble à la rentrée 2019, ces formations accueilleraient plus de 12 000 étudiants supplémentaires.

Un nombre de nouveaux inscrits stable pour la rentrée 2020

Une stabilité des nouveaux bacheliers entrant dans l'enseignement supérieur est attendue pour 2020, la pause démographique des années suivant le boom démographique de l'an 2000 se répercutant sur

les rentrées 2019 et 2020⁴. Selon le scénario tendanciel, on observerait un maintien du nombre de nouveaux bacheliers inscrits dans les filières traditionnelles (université, IUT, CPGE et STS), soit 421 700 nouveaux bacheliers inscrits, et une stabilité pour l'ensemble des principales filières du supérieur, ce qui représente des évolutions respectives de -400 et -100 inscrits dans ces filières (tableau 3).

Le nombre de nouveaux bacheliers serait en légère hausse à l'université hors IUT (+500 néo-bacheliers, soit +0,2%) et stable en IUT et en CPGE. Par contre, les nouvelles inscriptions en STS, après une année de recul prononcé en 2019, marqueraient un nouveau fléchissement en 2020, mais plus faible (-900, -0,8%). Le nombre d'inscriptions de néo-bacheliers en école d'ingénieur non universitaire, en école de commerce, dans les facultés privées et dans les grands établissements progresserait un peu (+300 inscrits, +0,9%).

Cette évolution modérée des inscriptions de nouveaux bacheliers, conjuguée aux effets cumulés des augmentations d'entrée dans l'enseignement supérieur les années précédentes, se traduirait par une progression du nombre total des inscriptions dans l'enseignement supérieur en 2020. Ainsi, selon ce scénario tendanciel, le nombre total d'inscrits à l'université serait en hausse mais plus faiblement que les deux années précédentes. En 2020, l'accroissement d'étudiants supplémentaires à l'université hors IUT serait de 14 000 inscriptions (+0,9%) par rapport à 2019 (tableau 1). En particulier, les effectifs en licence devraient augmenter de 9 000 étudiants (+1,1%) et ceux en master de 5 000 étudiants (+0,8%). La hausse du nombre d'étudiants serait de 14 000 dans les filières traditionnelles (université y compris IUT, STS et CPGE) et de 24 000 dans l'ensemble de l'enseignement supérieur (+0,9%), différence portée essentiellement par la hausse des étudiants inscrits en école de commerce (+6 000 inscrits) et en école d'ingénieur (+3 000 inscrits).

Projections à l'horizon 2023 (5 ans)

Après la forte hausse en 2018 de la démographie des populations arrivant dans le supérieur, cet effectif de néo-bache-

liers s'est réduit en 2019 et évoluera peu jusqu'en 2023. La hausse des entrées dans l'enseignement supérieur des nouveaux bacheliers 2018 se propage sur l'effectif total des inscrits, surtout en 2018 et 2019 et s'amoindrit au bout de quelques années, en lien avec la durée de la scolarité dans l'enseignement supérieur. C'est pourquoi, si on constate une forte hausse annuelle des inscriptions totales dans l'enseignement supérieur sur la période 2018-2020 (respectivement +2,1%, +1,3%, +0,9%), la progression annuelle prévue en 2021, 2022 et en 2023 serait beaucoup moins élevée. De l'ordre de +0,6% pour 2021, elle se réduirait à +0,3% les deux années suivantes. Entre 2018 et 2023, les inscriptions dans l'enseignement supérieur augmenteraient donc de 3,4% (+91 000 en 5 ans) pour s'élever à 2 770 000 en fin de période.

À l'université hors IUT, l'évolution sur la période 2018-2023 serait de +3,2% soit +48 000 inscriptions supplémentaires, uniquement en licence (+31 000 inscrits) et en master (+18 000). Dans les filières courtes que sont les STS, la hausse sur cette période de 5 ans serait de plus faible ampleur, +0,5%. En CPGE et en IUT, la période 2018-2023 est même marquée par un fléchissement des effectifs dans ces filières, respectivement à hauteur de -1,3% et -1,5%. Par contre, les écoles de commerce, les écoles d'ingénieur ainsi que les facultés privées devraient connaître une hausse de leurs effectifs dans la prolongation des tendances passées (respectivement +12%, +10% et +9,2%).

Projections à l'horizon 2028 (10 ans)

En 2028, 2 812 000 inscriptions d'étudiants seraient recensées dans l'enseignement supérieur français hors inscriptions simultanées en licence-CPGE. La croissance du nombre d'étudiants s'établirait alors à +133 000 entre 2018 et 2028, soit +5,0%. À cet horizon 2028 les projections d'effectifs prennent en compte les effets immédiats et décalés des évolutions démographiques, et en particulier les pics de naissances observés en 2000 et en 2006.

Entre 2018 et 2028, le nombre de bacheliers augmenterait de +1,2%, soit +8 000 bacheliers supplémentaires. La croissance serait plus forte pour les bacheliers généraux

(+10 500 et +3,1%) que pour les bacheliers technologiques (+1 700 admis et +1,3%), qui sont les deux séries pour lesquelles le taux de poursuite dans l'enseignement supérieur est le plus élevé, tandis que le nombre de bacheliers professionnels diminueraient sur cette période (-4 300 admis et -2,4%) (graphique 1). Une hausse substantielle telle que celle observée sur la session 2018 devrait intervenir de nouveau en 2024 avec l'arrivée au baccalauréat des jeunes nés en 2006, génération particulièrement nombreuse avec près de 830 000 naissances en France. Et la natalité reste très soutenue entre 2006 et 2012.

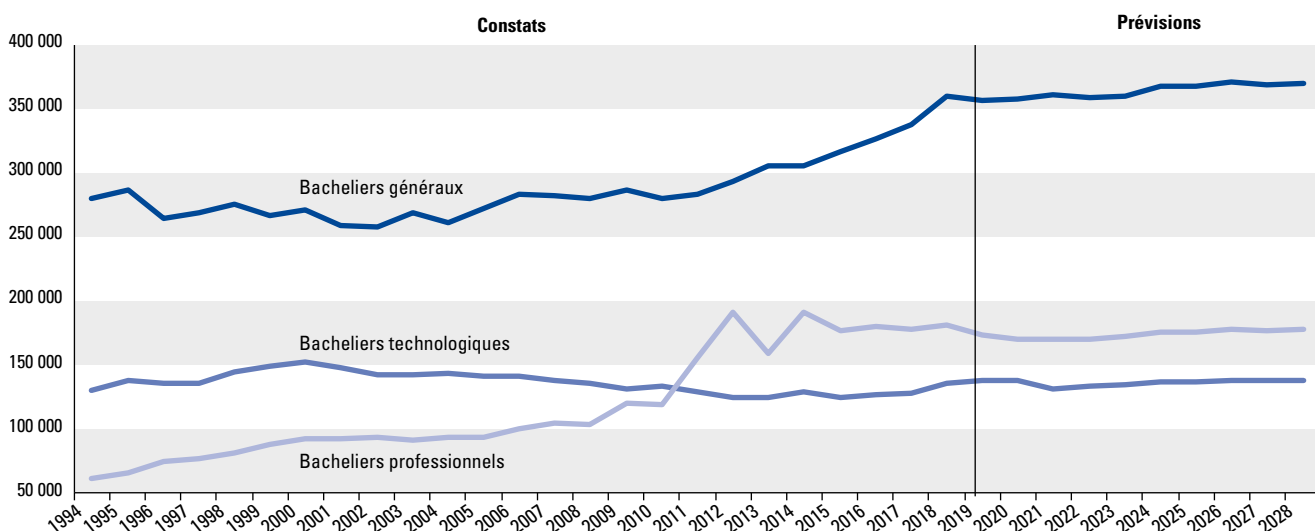
6 000 néo-bacheliers de plus qu'en 2018 entrèrent dans les principales filières du supérieur en 2028

En 2028, le nombre de nouveaux bacheliers entrant à l'université hors IUT serait supérieur de 2,6% à celui de la rentrée 2018 (+6 000) (tableau 3). Cette évolution repose sur le dynamisme démographique et sur l'hypothèse de maintien des taux de poursuite des bacheliers généraux à l'université à des niveaux proches de ceux observés en 2018 sur toute la période.

Sur l'ensemble de la période de projection (2019-2028), les hypothèses tendancielles se traduisent par une évolution contrastée de l'ensemble des disciplines. Si le taux de poursuite des bacheliers généraux en santé à l'université est prévu en recul pour les dix prochaines années (-1,1 point), les autres disciplines comme les sciences, et les lettres-sciences humaines verraient ce taux progresser chacune de +0,5 point, les sciences économiques-AES augmenterait de +0,7 point; ce taux resterait constant en Staps. Comme le nombre de bacheliers généraux augmente sur cette période, les néo-bacheliers entrant dans le supérieur seraient plus nombreux dans toutes les disciplines sauf en santé, ces projections ne prenant pas en compte les impacts de la réforme de la PACES qui sera mise en place à partir de la rentrée 2020.

4. En l'absence de données objectivables sur l'impact de la crise sanitaire, le choix a été fait de s'en tenir à un scénario tendanciel s'agissant du nombre de bacheliers.

GRAPHIQUE 1 - Effectifs de bacheliers 1994-2019 et prévisions 2020-2028



Champ : France métropolitaine + DOM

Source : MESRI-SIES pour 2020 à 2028, MEN pour la période 1994 à 2019, 2019 résultats définitifs du baccalauréat

TABEAU 4 - Effectifs des universités hors IUT

	Constats		Projections (scénario tendanciel)						Variation en % 2028/2018
	2018	2019	2020	2021	2023	2025	2027	2028	
Cursus L	857 414	872 700	882 000	886 000	888 000	899 000	906 000	908 000	5,9
Droit	123 216	125 300	126 000	127 000	127 000	128 000	129 000	129 000	4,7
Sc. économiques, AES	121 016	123 100	125 000	126 000	127 000	129 000	130 000	131 000	8,3
Lettres, Sc. humaines	322 576	329 200	332 000	333 000	334 000	339 000	342 000	343 000	6,3
Sciences	168 700	171 500	174 000	175 000	176 000	178 000	180 000	181 000	7,3
STAPS	50 525	52 400	54 000	54 000	55 000	56 000	57 000	57 000	12,8
Santé autres	14 231	14 700	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	5,4
Santé PACES	57 150	56 500	56 000	56 000	54 000	54 000	53 000	52 000	-9,0
Cursus M	579 783	584 300	589 000	593 000	598 000	597 000	600 000	599 000	3,3
Droit	76 730	77 400	78 000	79 000	81 000	81 000	81 000	82 000	6,9
Sc. économiques, AES	67 183	68 000	68 000	69 000	69 000	69 000	70 000	70 000	4,2
Lettres, Sc. humaines	165 153	164 100	165 000	167 000	169 000	169 000	170 000	170 000	2,9
Sciences	69 921	71 000	72 000	72 000	73 000	73 000	74 000	74 000	5,8
STAPS	5 637	5 500	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6,4
Santé autres	44 726	45 500	46 000	46 000	46 000	46 000	46 000	46 000	2,8
Santé médecine	81 431	83 000	84 000	84 000	84 000	83 000	82 000	82 000	0,7
Santé pharmacie	21 439	21 400	21 000	21 000	21 000	21 000	21 000	20 000	-6,7
Santé odontologie, maieutique	12 533	12 400	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	11 000	-12,2
Ingénieurs universitaires	35 031	36 000	37 000	37 000	37 000	37 000	38 000	38 000	8,5
Cursus D	56 835	56 200	56 000	56 000	55 000	55 000	55 000	56 000	-1,5
Droit	6 732	6 600	6 500	6 500	6 400	6 400	6 400	6 500	-3,4
Sc. économiques, AES	3 071	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	-2,3
Lettres, Sc. humaines	18 468	18 100	18 000	18 000	17 000	17 000	17 000	17 000	-7,9
Sciences	27 013	27 000	27 000	27 000	27 000	27 000	27 000	27 500	1,8
STAPS	548	500	500	500	500	500	500	500	-8,8
Santé autres	1 003	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	-0,3
TOTAL	1 494 032	1 513 200	1 527 000	1 535 000	1 540 900	1 550 900	1 560 900	1 563 000	4,6
Droit	206 678	209 300	210 500	212 500	214 400	215 400	216 400	217 500	5,2
Sc. économiques, AES	191 270	194 100	196 000	198 000	199 000	201 000	203 000	204 000	6,7
Lettres, Sc. humaines	506 198	511 400	515 000	518 000	520 000	525 000	529 000	530 000	4,7
Sciences	265 633	269 500	273 000	274 000	276 000	278 000	281 000	282 500	6,3
STAPS	56 710	58 400	60 500	60 500	61 500	62 500	63 500	63 500	12,0
Santé autres	59 960	61 200	62 000	62 000	62 000	62 000	62 000	62 000	3,4
Santé (médecine, pharma, odonto)	172 553	173 300	173 000	173 000	171 000	170 000	168 000	165 000	-4,4
Ingénieurs universitaires	35 031	36 000	37 000	37 000	37 000	37 000	38 000	38 000	8,5

Champ : France métropolitaine + DOM

Source : MESRI-SIES

Le nombre de nouveaux bacheliers entrant dans les filières sélectives que sont les IUT, les CPGE et les STS, serait à la baisse entre 2018 et 2028. Ainsi, les flux d'entrée des bacheliers en CPGE devraient diminuer de 2,4 % sur la période 2018-2028, principalement à cause de la baisse des taux de poursuite des bacheliers généraux dans cette filière sur la période de projection (-0,6 point). De même les taux de poursuite des bacheliers généraux suivraient une tendance à la baisse en IUT et en STS, de respectivement -0,7 point et -1,5 point sur 10 ans ; les inscriptions des nouveaux bacheliers en 1^{re} année dans ces deux filières courtes enregistreraient une baisse respective de -2,0 % et -1,8 % entre 2018 et 2028. La baisse en STS (sous statut scolaire) s'explique par la chute du taux de poursuite des bacheliers technologiques en STS (-3,2 points), même si elle est quelque peu amortie par la hausse du taux de poursuite, par la voie scolaire, des bacheliers professionnels dans cette filière (+4,9 points). En parallèle des filières traditionnelles, les autres filières principales connaissent une forte augmentation de leur attractivité ces dernières années. Les contraintes de capacité à l'entrée de certaines filières en tension ont sans doute favorisé un déplacement des entrées vers ces formations, avec en parallèle une meilleure connaissance de ces filières grâce à la plateforme Parcoursup. De plus en plus d'écoles de l'enseignement supérieur proposent des formations post-bac, accessibles sur concours en général. Ainsi entre 2018 et 2028, l'évolution des

bacheliers poursuivant dans ces filières post-bac serait de +4 000 inscriptions en école de commerce, facultés privées et école d'ingénieur (+12,4 %).

À l'université, sur 10 ans, 69 000 étudiants supplémentaires attendus

En dix ans, en lien avec la faible hausse des nouveaux entrants en 2019 à 2023, l'université gagnerait au total 69 000 inscriptions d'étudiants, soit une augmentation de +4,6 %. La progression serait plus forte en cursus licence qu'en cursus master (respectivement +5,9 % et +3,3 %). La nouvelle réforme des masters, mise en place en 2017, a modifié les modalités de recrutement dans les formations de master privilégiant désormais le recrutement et la sélection des candidats à l'entrée dans le cursus. Par ailleurs, la croissance du nombre d'étudiants en master ne bénéficierait pas à la poursuite d'étude en doctorat. En effet, si une prolongation des tendances passées est à l'œuvre, les effectifs de doctorants seraient en baisse de 1,5 % entre 2018 et 2028 ([tableau 4](#)).

Tous cursus confondus, sur dix ans, les effectifs universitaires croitraient dans l'ensemble des disciplines : leur progression serait particulièrement dynamique en Staps (+12 %), en sciences économiques (+6,7 %) et en sciences (+6,3 %) et plus modérée en droit (+5,2 %), en lettres-sciences humaines (+4,7 %) ; le nombre d'étudiants en médecine, pharmacie, odontologie serait

en baisse (-4,4 %). Entre 2018 et 2028, la hausse prévue tendancielle serait aussi moins dynamique en STS (+2,3 %, +6 000 étudiants). Les effectifs seraient stables en CPGE et diminueraient de 0,8 % en IUT (-1 000 étudiants) sur cette période.

Et 133 000 étudiants de plus attendus dans l'ensemble de l'enseignement supérieur

Pour l'ensemble des filières traditionnelles, la hausse des inscriptions serait de 3,8 %, soit 74 000 inscriptions d'étudiants supplémentaires. En poursuivant les tendances antérieures, les écoles de commerce et d'ingénieur non universitaires verraient leurs effectifs croître respectivement de +14,1 % (+25 000 étudiants) et de +12,6 % (+18 000 étudiants). L'augmentation du nombre d'étudiants dans les facultés privées serait de même ampleur mais concerne moins d'étudiants (+16,5 % soit +5 000 étudiants). Les effectifs des « autres formations » (formations artistiques, paramédicales, sociales et autres écoles...) seraient eux aussi dynamiques, avec une croissance de +4,0 % (+13 000 étudiants). Au final, en 2028, la projection à long terme ainsi réalisée conduit à 2,8 millions d'étudiants dans l'enseignement supérieur français, soit 133 000 inscriptions de plus qu'en 2018 (+5 %) ([tableau 1](#)).

Aline Pauron,
MESRI-SIES

Pour en savoir plus

- Pauron, A., « Projections des effectifs dans l'enseignement supérieur pour les rentrées de 2018 à 2027 », *Note d'information SIES*, n° 19.06, avril 2019
- Ndao G., « Les effectifs étudiants dans le supérieur en 2018-2019 en progression constante », *Note d'information SIES*, n° 20.02, janvier 2020
- Thomas, F., « Résultats définitifs de la session 2019 du baccalauréat : Les candidats de la voie professionnelle obtiennent plus souvent une mention qu'à la session 2018 », *Note d'information DEPP* n° 20.10, mars 2020
- Micconnet, N., « Prévisions des effectifs du second degré pour les années 2020 à 2024 », *Note d'information DEPP* n° 20.08, mars 2020
- Fiches 6.21 et 6.22 de *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche (RERS) 2019*, MESRI, septembre 2019
- Fiches 7 et 10 de *L'état de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France* n° 12, septembre 2019

Encadré 1 : L'impact du boom de l'an 2000 sur les effectifs à la rentrée 2018 : des prévisions aux constats sur trois exercices successifs

L'évaluation anticipée de l'impact du boom démographique de l'an 2000 dans l'enseignement supérieur était extrêmement importante pour calibrer les moyens additionnels à mettre en place dans les établissements à la rentrée 2018.

Le tableau A compare les anticipations réalisées au moment des 3 publications du SIES. La première anticipation, publiée dans la note d'avril 2018 (cf. *Note d'information du SIES*, n° 18.04, avril 2018), distingue le scénario central non contraint du scénario contraint. La seconde anticipation bénéficie déjà de premières données sur l'année 2018 (cf. *Note d'information du SIES*, n° 19.06, avril 2019). Enfin, le tableau propose les données de constat présentées dans cette note d'avril 2020.

La croissance initialement anticipée s'établissait à +65 000 dans le scénario central. La prise en compte de contraintes de capacités importantes (scénario contraint) conduisait à un accroissement qui restait très significatif, à +51 700. L'estimation proposée dans la note d'avril 2019 indiquait une croissance de +55 400 étudiants, compris entre ces deux premières estimations. La prévision était extrêmement précise puisqu'au final, la hausse s'est établie à +55 900, soit seulement 500 inscriptions de plus que prévues (+0,02% relativement au nombre total d'inscrits).

D'emblée, les prévisions initiales pour l'université dans le premier cycle se sont révélées particulièrement précises. De fait, les créations de places décidées sur le fondement de ces prévisions initiales ont évidemment contribué à ce que, *in fine*, les inscriptions soient conformes aux prévisions. L'accroissement des effectifs en cycle licence en 2018 comparativement à 2017 s'établit ainsi à +22 300, avec une prévision deux ans plus tôt comprise entre +25 200 (scénario non contraint) et +20 100 (scénario contraint). De même en IUT, la hausse a atteint +3 000, alors que la prévision de 2018 la situait entre +4 000 et +2 000

(selon les scénarios), et que la prévision intermédiaire de 2019 l'établissait à +3 500. En revanche, s'agissant des CPGE, la hausse prévue, comprise entre 2 500 et 1 500 dans les scénarios de 2018, n'a pas été observée, et c'est au contraire un repli (-1 300) qui a été enregistré. Ce repli s'explique en partie par la mise en place de la nouvelle plate-forme Parcoursup et la nouvelle gestion par les lycées des listes d'attente en CPGE. En STS, la prévision était rendue particulièrement ardue par la mise en place de classes passerelles, également prises en compte dans les statistiques. Au final, ce sont les prévisions hautes qui se sont réalisées (+6 100).

En école d'ingénieur, à la rentrée 2018, on observe 5 300 étudiants de plus que l'année précédente, soit un écart de 600 étudiants supplémentaires par rapport aux projections initiales mais 1 000 de moins que les projections révisées, devenues trop optimistes. Pour les autres formations, compte tenu de la mise en place du nouvel outil de projection, beaucoup plus précis, à partir de la publication d'avril 2019, la comparaison doit se faire sur un an. Les effectifs observés à la rentrée 2018 sont sensiblement égaux à ceux projetés en faculté privée (-100); ils sont en revanche encore plus élevés que ceux projetés en 2019 en école de commerce (+12 700 au lieu de +9 700). Les effectifs des grands établissements sont restés stables alors que prévus à la hausse (-300 au lieu de +1 000). Les autres formations non détaillées dans le modèle de projection ont accueilli, quant à elles, 3 400 étudiants de moins que prévus. C'est un modèle de projection refondu qui a été mis en œuvre pour la première fois lors de l'exercice de prévision réalisé en 2019. Il prend mieux en compte le cursus LMD de l'université et a été étendu aux écoles d'ingénieur, de commerce, aux facultés privées et aux grands établissements, couvrant ainsi près de 90% des formations de l'enseignement supérieur.

TABLEAU A - Évolutions des effectifs de l'enseignement supérieur entre 2017 et 2018

	Dans les prévisions publiées en avril 2018 (5)				Dans les prévisions publiées en avril 2019		Entre les effectifs constatés	
	Scénario central		Scénario contraint		en effectif	en %	en effectif	en %
	en effectif	en %	en effectif	en %				
Universités publiques hors IUT (1)	+34 000	+2,3	+28 900	+2,0	+25 900	+1,8	+27 000	+1,8
Cursus Licence (L)	+25 200	+3,0	+20 100	+2,4	+21 600	+2,6	+22 300	+2,7
Cursus Master (M)	+10 100	+1,8	+10 100	+1,8	+4 400	+0,8	+5 800	+1,0
Cursus Doctorat (D)	-1 300	-2,2	-1 300	-2,2	-100	-0,2	-1 100	-1,8
IUT (2)	+4 000	+3,4	+2 000	+1,7	+3 500	+3,0	+3 000	+2,6
IUT secondaire	+1 400	+2,8	+500	+1,0	+1 400	+2,8	+1 000	+2,1
IUT tertiaire	+2 600	+2,9	+1 500	+2,2	+2 100	+3,1	+2 000	+2,9
CPGE	+2 500	+2,9	+1 500	+1,7	-1 400	-1,6	-1 300	-1,6
STS sous statut scolaire	+7 700	+3,0	+2 500	+1,0	+3 600	+1,4	+6 100	+2,4
STS production	+1 700	+1,9	0	+0,0	+3 100	+3,5	-1 800	-2,0
STS service	+6 000	+3,6	+2 500	+1,5	+500	+0,3	+7 900	+4,7
Ensemble des filières « traditionnelles »(3)	+48 200	+2,5	+34 900	+1,8	+31 600	+1,6	+34 800	+1,8
Écoles d'ingénieur hors universitaires	+4 700	+3,4	+4 700	+3,4	+6 300	+4,6	+5 300	+3,8
Écoles de commerce, gestion, vente	nd	nd	nd	nd	+9 700	+5,9	+12 700	+7,7
Grands établissements	nd	nd	nd	nd	+1 000	+2,5	-300	-0,6
Facultés privées	nd	nd	nd	nd	+1 500	+5,1	+1 400	+4,8
Autres formations (4)	nd	nd	nd	nd	+5 400	+1,6	+2 000	+0,6
Ensemble de l'enseignement supérieur (1)	+65 000	+2,5	+51 700	+2,0	+55 400	+2,1	+55 900	+2,1

1. Hors inscriptions simultanées en licence et en CPGE

2. Y compris les post-DUT en 1 an

3. Universités, IUT, STS et CPGE

4. Autres formations : écoles paramédicales, sociales, artistiques, culturelles, formations aux diplômes comptables et classes préparatoires à l'enseignement supérieur (CPES) et autres

5 : les évolutions indiquées en % dans ces colonnes ont été révisées avec les effectifs de 2017 constatés afin d'avoir un dénominateur commun. Les données du scénario « contraint » ont été recalculées en appliquant le différentiel entre scénario tendanciel et scénario contraint (tableau 3bis, page 5 de la NI 2018.04) au total des effectifs.

Champ : France métropolitaine + DOM

Source : MESRI-SIES

Encadré 2 : Méthodologie des projections

Les effectifs de l'enseignement supérieur dépendent, en grande partie, du flux d'entrée dans le supérieur après l'obtention du baccalauréat. Le modèle de projection des effectifs de l'enseignement supérieur s'appuie sur les prévisions d'effectifs de terminales réalisées par la Depp, déterminées principalement par les projections démographiques de l'Insee et des taux de redoublement dans le second degré.

Les effectifs de bacheliers sont estimés à partir de ces effectifs de terminales auxquels on applique une projection des taux de réussite au baccalauréat. Sont réalisés ensuite des projections sur les taux de poursuite par série du baccalauréat et filière de l'enseignement supérieur de ces bacheliers pour estimer le nombre de nouveaux bacheliers qui devraient entrer chaque année dans les différentes filières. On y ajoute les effectifs des entrants non nouveaux bacheliers (bacheliers des années antérieures et étrangers). On fait « vieillir » ces entrants sur la base de taux de passage, de redoublement et de réorientation.

Les hypothèses sur les taux de poursuite, de passage, de redoublement et de réorientation sont donc centrales dans les scénarii de projections. Ces taux sont estimés, historiquement, pour les formations en université hors IUT, les IUT, les STS et assimilés, les CPGE (filières dites traditionnelles dans cette étude) par discipline, les formations aux diplômes comptables et les classes préparatoires à l'enseignement supérieur (CPES). Dans le nouveau modèle de projection mis en œuvre en 2019 pour la première fois, sont incluses également les formations en école d'ingénieur non universitaires, en école de commerce, de gestion, de vente, dans les facultés privées et dans les grands établissements que sont Paris Dauphine,

IEP Paris, EHESS, Écoles normales supérieures, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Inalco, Observatoire de Paris, École pratique des hautes études, Institut de physique du Globe, Muséum national d'histoire naturelle et École nationale des chartes. Pour les autres écoles (artistiques et culturelles, d'architecture, de notariat, et les écoles paramédicales et sociales...), les projections sont réalisées à partir de l'observation de leurs effectifs totaux des années précédentes et des tendances que l'on prolonge.

Pour la prévision 2019, les données tiennent compte des résultats définitifs du baccalauréat de la session 2019, des choix d'orientation observés les années précédentes et des premières informations disponibles sur l'année 2019 : inscriptions définitives de la rentrée 2019 en lycée concernant les STS et CPGE (y compris les lycées sous tutelle du ministère de l'Agriculture), données relatives aux propositions acceptées dans Parcoursup et premiers résultats sur les nouvelles inscriptions universitaires en première année de Licence et en IUT. Ces dernières informations devront toutefois être confirmées par la suite.

Dans le scénario présenté dans cette étude, les hypothèses sur les taux de poursuite, de passage, de redoublement et de réorientation sont tendancielles. Une hypothèse d'une hausse des effectifs de nouveaux entrants non nouveaux bacheliers (bacheliers des années précédentes et étrangers essentiellement) a été retenue pour l'année 2019, conséquence de l'afflux important de bacheliers en 2018, dont certains auraient renoncé à poursuivre des études n'ayant pas obtenu leur choix de formation. Cet effectif serait maintenu au niveau de 2019 sur la période 2020-2028.

Encadré 3 : les sources

Les sources utilisées dans cette note sont celles produites par le SIES : le système d'information du suivi de l'étudiant (SISE), les enquêtes agrégées auprès des établissements d'enseignement supérieur mais aussi celles produites par le ministère en charge de la santé et des affaires

sociales, sous la forme de remontées agrégées, et par le ministère de l'Agriculture, remontées individuelles appartenant aux systèmes d'informations Scolarité et SYSCA de la DEPP.